

**LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)**

**CANAL DE CAEN A LA MER**

Département du CALVADOS (14) / Commune de CAEN (14000)

Texte juridique de référence : Décret 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Pont de l'écluse de l'Orne	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques</b>            Pont de l'écluse de l'Orne non mentionné sur le Scan littoral et la carte marine            Vraisemblablement pour assurer le lien entre l'Orne et le canal de Caen à la mer.            Absence de carte scannée et/ou de données SIG. Proposition d'une délimitation (cf. capture écran ci-dessous) restant à confirmer/valider.            Positionnement <b>douteux</b></p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :



**Document(s) fourni(s) par un service compétent :**

Aucun

**Recherche(s) complémentaire(s) :**

Sans objet